

Commune d'Ixelles Service de l'Urbanisme Monsieur Yves Rouyet Echevin de l'Urbanisme Chaussée d'Ixelles, 168 B - 1050 BRUXELLES

V/Réf.: CIT//URB/AS/2018/449 (corr.: Stéphane ETORI)

N/Réf.: AA/MB/IXL20148_648_Mercelis_1 Bruxelles, le

Annexe: 1 dossier

Objet: IXELLES. Rue Mercelis, 1 / Place Fernand Cocq, 11 – Ancienne école moyenne pour filles

Demande de permis d'urbanisme portant sur la réalisation d'une fresque artistique sur la

façade avant. • Avis de la CRMS

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 06/11/2019, reçu le 22/11/2019, nous vous communiquons *l'avis défavorable* formulé par notre Assemblée en sa séance du 18/12/2019.

Étendue de la protection

Le bien est repris dans la zone de protection de l'hôtel communal d'Ixelles et de son jardin classés par AG du 13/04/1995. Il se situe en ZICHEE du PRAS et est inscrit à l'inventaire du patrimoine architectural.

Historique et description du bien

Cet immeuble d'inspiration Renaissance italienne construit vers 1870, abrite dès 1873 une école primaire pour filles puis certaines sections de l'Athénée royal d'Ixelles jusqu'à sa fermeture définitive. Le bâtiment a subi une réaffectation en logements en 1998 respectant l'aspect initial des façades.

La façade vers la place Fernand Cocq est composée de quatre travées dont celle d'entrée est marquée au premier étage par un balcon ceint d'un garde-corps en ferronnerie. La façade vers la rue Mercelis est composée de quinze travées, dont une remarquable travée d'entrée en pierre bleue.

Les élévations sont enduites et comprennent des éléments de pierre bleue. Elles sont de quatre niveaux, dont le dernier résulte de la rénovation de 1998. La ferronnerie a été restaurée à l'identique et les châssis neufs s'inspirent des divisions d'origine.

Analyse de la demande

Dans le cadre d'un projet subsidié par la région visant à lutter contre les graffitis sauvages, le demandeur propose la réalisation d'une fresque artistique en couleurs (qui a déjà été réalisée!) sur les façades avant Rue Mercelis et Place Fernand Cocq du bâtiment, qui est régulièrement tagué.

La fresque a été réalisée par deux artistes, dont le projet a été approuvé par l'assemblée des copropriétaires du bâtiment et est représentée dans l'illustration jointe à cet avis. Elle représente des visages féminins et des formes géométriques de couleurs et formes variées.



LANDSCHAPPEN

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN





Ci-dessus : photomontage du projet tel qu'approuvé par l'assemblée des copropriétaires. Image tirée du dossier Ci-dessous : la fresque telle que réalisée. Photos © CRMS







<u>Avis</u>

De manière générale, la CRMS ne s'oppose pas au principe des fresques urbaines lorsque celles-ci prennent place à des endroits judicieux, sans porter préjudice à la lisibilité d'édifices classés, d'intérêt patrimonial ou d'ensembles patrimoniaux cohérents. Or ici l'intervention porte sur un immeuble qui ne se prête pas à une fresque en raison de sa qualité architecturale intrinsèque mais surtout de son intégration dans un ensemble urbain néoclassique homogène. La CRMS n'est donc favorable ni à la demande ni à la réalisation in situ (!). En effet la place Fernand Cocq dont la plupart des bâtiments relèvent du style néoclassique ainsi que le pavillon Malibran, forment un ensemble cohérent. La fresque rompt avec l'équilibre, la sobriété et l'unité de composition néoclassique qui participe à la qualité urbanistique de la place.

Par ailleurs, la CRMS s'interroge sur le fait que ce type d'intervention permette réellement d'appréhender le problème des graffitis sauvages. Aussi la CRMS propose l'utilisation d'un enduit anti-graffitis transparent.

La Commission encourage la Commune à mener une réflexion d'ensemble sur l'ensemble urbanistique par le biais d'un plan de gestion de la place Fernand Cocq et des abords de la Maison Communale.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE Secrétaire C. FRISQUE Président

c.c. à $\;\;\;\;$ BUP-DPC : M. Kreutz, C. De Greef et M. Muret ; BUP-DU : V. Henry ;





Commune: P. Cardinal (patricia.cardinal@ixelles.brussels)

